

« La justification utilitariste de la liberté d'expression et la régulation du débat public »

Charles Girard

John Stuart Mill offre dans *On Liberty* une justification utilitariste de la liberté d'expression : il importe de ne réduire aucune opinion au silence, fut-elle minoritaire, impopulaire ou même fausse, afin que la vérité puisse émerger de la libre discussion politique et que chacun puisse y adhérer sur des bases rationnelles plutôt que de manière dogmatique. Défendre le droit de chacun à s'exprimer sert l'intérêt de tous en permettant la découverte de la vérité par le débat, notamment politique. Ce raisonnement a depuis exercé une influence considérable sur les discussions théoriques et les doctrines juridiques liées à la liberté d'expression en général et à la liberté de la presse en particulier (Siebert et al, *Four Theories of the Press* ; Meikeljohn, *Free Speech and its Relations to Self-government*). Il est toutefois évalué de manière contrastée par les théoriciens contemporains du débat public, désireux de réguler les nouvelles institutions médiatiques pour promouvoir une conception délibérative du gouvernement démocratique. Tandis que certains invoquent la conception millienne de la liberté d'expression pour justifier la régulation du débat public (Sunstein, *Democracy and the Problem of Free Speech*) d'autres associent ce raisonnement utilitariste à la doctrine du « libre marché des idées » et le jugent inconciliable avec le projet délibératif contemporain (Baker, *Human Liberty and Freedom of speech* ; *Media, Markets and Democracy*). Nous confronterons la justification utilitariste de la liberté d'expression aux exigences d'une régulation délibérative du débat public.